



Thinking Africa

## NOTE DE RECHERCHE

# L « AUTHENTICITÉ » SÉNÉGALAISE : UNE DIALECTIQUE DE L'OUVERT ET DU FERMÉ

Recension de « L'avenir de la tradition » de Souleymane Bachir Diagne

.....

par Delphine Abadie

*Delphine Abadie est doctorante au département de philosophie de l'Université de Montréal. Sa thèse pose un regard critique sur l'ethnocentrisme des théories de la justice globale et du cosmopolitisme au sein desquelles les voix africaines, que son projet vise à réhabiliter, demeurent exclues. Elle détient une maîtrise en études internationales dans le cadre de laquelle elle s'est intéressée aux inégalités socio-économiques induites par l'ajustement structurel au Sénégal. Elle est, entre autres, co-auteure de Noir Canada : pillage, criminalité et corruption en Afrique (Montréal, Écosociété, 2008) et de plusieurs articles.*

A contrario de couples conceptuels opposant l'« authenticité » à l'« acculturation », Souleymane Bachir Diagne explore dans ce texte la manière dont des influences étrangères – tout particulièrement, celle de l'islam – ont induit des logiques de redéfinition des valeurs dites traditionnelles au Sénégal. En mobilisant une heuristique de la « dialectique de l'ouvert et du fermé » et la notion-clé d'« évaluation », l'auteur réfute la conception réductrice d'une identité rattachée à l'espace fini du terroir et démontre que les valeurs se réinventent en fonction des mouvements de déterritorialisation et de reterritorialisation des lieux de sens. Il présente enfin la crise de sens contemporaine comme le fruit d'une urbanisation galopante, beaucoup plus que d'une aliénation culturelle vis-à-vis de l'Occident.

Cette note de recherche s'intéresse à l'article de Souleymane Bachir Diagne « L'avenir de la tradition » paru dans l'ouvrage *Sénégal. Trajectoires d'un État*, dirigé par Momar-Coumba Diop et publié par le Codesria en 1992. Quoique datée, cette étude demeure déterminante pour qui souhaite alimenter une réflexion nuancée sur l'identité collective, au Sénégal tout particulièrement, mais aussi, sur l'ensemble du continent africain trop souvent coincé dans l'antagonisme conceptuel de « la tradition contre la modernité ».

Cette recension s'articulera autour de quatre axes. Elle débutera par une *mise en contexte* situant d'abord l'auteur et son parcours intellectuel et ensuite, l'article au cœur de ce parcours et des débats relatifs à la culture (I). Une fois faites ces remarques introductives, nous résumerons les grands axes du *cadre théorique* de Diagne et expliciterons les concepts-clés de sa pensée : dialectique de l'ouvert et du fermé, évaluations, déterritorialisation, reterritorialisation (II). Nous verrons ensuite comment se déploie cette conceptualisation dans *le cas du Sénégal*, en étudiant les processus de déterritorialisation et de reterritorialisation ayant menés à l'islamisation progressive des évaluations (III). Enfin, nous reviendrons sur le *diagnostic et les propositions* de l'auteur quant à ladite crise d'affirmation identitaire (IV).

## I. SOULEYMANE BACHIR DIAGNE : UN PENSEUR ÉMINENT, TROP SOUVENT MÉCONNU

Récipiendaire en 2011 du prestigieux prix Édouard Glissant pour l'ensemble de son œuvre, Souleymane Bachir Diagne est considéré par plusieurs comme l'un des plus grands penseurs de notre époque<sup>1</sup>. Ancien élève d'Althusser et de Derrida, Diagne est passé par

1. Selon le *Nouvel Observateur* qui lui consacrait un article dans son numéro hors-série de décembre 2004-janvier 2005, Souleymane Bachir Diagne compte parmi les 25 plus influents intellectuels de notre époque.

Harvard avant de soutenir sa thèse à la Sorbonne, puis de revenir enseigner à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Le philosophe et logicien se revendique d'une pensée de la « mutualité », c'est-à-dire d'un métissage de différents domaines de la pensée occidentale (la logique et l'épistémologie surtout) et des philosophies africaines, plus particulièrement, de la philosophie islamique sénégalaise. « La démarche de Souleymane Bachir Diagne consiste à ne jamais laisser ces diverses appartenances [l'histoire de la philosophie occidentale, la pensée arabe et la littérature africaine] isolées les unes des autres et surtout à ne permettre à aucune d'avoir le dessus sur les autres », souligne le philosophe trop méconnu (lui aussi), Jean-Godefroy Bidima<sup>2</sup>.

L'auteur est aussi membre de comités scientifiques de plusieurs publications éminentes, parmi lesquelles on peut nommer celles du CODESRIA, de *Diogenes* (le journal de philosophie et sciences sociales de l'UNESCO) et de la renommée maison d'édition *Présence africaine*. Il enseigne aujourd'hui la philosophie islamique à la Columbia University.

De 1993 à 1999, il a été conseiller du président Abdou Diouf pour l'éducation et la culture. C'est peu avant ce mandat qu'il rédige « L'avenir de la tradition », lequel article fait l'objet de cette recension. Au début des années 1990, le gouvernement sénégalais s'engage dans la voie des réformes législatives visant à protéger une identité sénégalaise supposée en péril : la « table des valeurs » et le Projet de rapport général de la Charte culturelle nationale sont présentés comme remèdes à une prétendue aliénation des Sénégalais aux valeurs venues de l'extérieur.

Pour Souleymane Bachir Diagne, cette initiative s'appuie sur une représentation manichéenne des mécanismes endogènes et exogènes ayant une influence sur l'identité collective. Précisément, l'auteur entreprend de recentrer le débat sur des données anthropologiques validées par l'histoire sénégalaise plutôt que d'opposer des couples conceptuels binaires

2. Bidima, Jean-Godefroy, cité sur le site de H-Net, Social Sciences and Humanities Online, « Classement - Penseurs originaux : Souleymane Bachir Diagne 2e du Top 25 », en ligne au <<http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=h-west-africa&month=0501&week=b&msg=FORuaD5Hx1sfCH2EdcgL-JQ&user=&pw=>>>, consulté le 31 mai 2014.

et réducteurs du type «enracinement-ouverture», «tradition-modernité», «authenticité-aliénation».

Il s'agira plutôt d'essayer de saisir les mécanismes dans leur profondeur historique pour déboucher sur une certaine prospective qui tienne compte des éléments de contrainte objectifs que sont la démographie et les technologies de communication principalement (2)<sup>3</sup>.

L'article soulève un enjeu incontournable pour les sociétés africaines contemporaines au sein desquelles (et pour lesquelles) on invoque trop facilement l'opposition entre tradition et modernité, entre authenticité et parasitage étranger. Si le texte aborde surtout la crise de l'identité sénégalaise en regard de supposées agressions occidentales, il demeure pertinent pour un spectre beaucoup plus étendu de cas, dans la mesure où il permet de comprendre les mécanismes sous-jacents à l'évolution de l'*identité* tout court.

Sur le continent (comme ailleurs), le recours à une politique de l'affect s'avère trop souvent une stratégie électorale séduisante : on n'a qu'à penser à la Côte-d'Ivoire pour mesurer combien l'instrumentalisation du concept d'identité peut devenir désastreuse. À ce titre, une réflexion sur la paix transversale ne peut que bénéficier de l'analyse des soubassements de la culture qui, mal compris et récupérés par l'idéologie, peuvent facilement faire les frais de dérives populistes.

Plus largement encore, le modèle théorique de la «dialectique de l'ouvert et du fermé» possède un pouvoir de généralisation tel qu'il permet de penser la plupart des sociétés contemporaines, y compris occidentales, confrontées à un questionnement viscéral sur leur propre originalité dans un environnement mondialisé dont la propension à l'uniformisation est souvent décriée.

En somme, l'étude de Diagne est loin d'être mineure. Elle s'inscrit, de manière originale, à la fois dans les traces de l'anthropologie classique et de ses interrogations sur la culture (en particulier, sur l'op-

3. La numérotation des pages indiquée dans cette recension est celle de l'article tel qu'hébergé en ligne à l'adresse <<https://www.codesria.org/IMG/pdf/diagnetrajectetat.pdf>>, consulté le 31 mai 2014. Pour la pagination d'origine, se référer aux indications dans le texte de cette dernière mise en ligne ou à Diagne, Souleymane Bachir, «L'avenir de la tradition», dans Diop, Momar-Coumba (dir.), *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar : CODESRIA, 1992, pp. 279-298.

position entre tradition et modernité<sup>4</sup>); et dans le champ des *cultural studies*, dans la mesure où son travail interroge la relation entre le pouvoir et la culture dans le contexte sénégalais. «L'avenir de la tradition» ébauche une matrice d'analyse du temps long de la génération culturelle dont la compréhension souffre souvent d'un déficit de concepts appropriés.

## II. CRITIQUE DES THÉORIES DE L'IDENTITÉ : UNE POLITIQUE D'ÉVALUATIONS ET DE RÉÉVALUATIONS

L'argumentation de l'auteur s'ouvre d'abord sur une critique épistémologique du discours sur la culture mobilisé à l'appui du projet de table des valeurs. Il dénonce, notamment, l'investissement idéologique de métaphores senghoriennes («ouverture», «enracinement», etc.) et le recours trop répandu à l'idée d'une *essence* de la culture africaine sur laquelle se serait greffée une excroissance constituée des valeurs occidentales<sup>5</sup>.

La démonstration menée dans l'article s'appuie sur une analytique tout autre. À l'antagonisme primaire de l'Autre *contre* l'identité négro-africaine, Diagne préfère la perspective de ce qu'il nomme «la dialectique de l'ouvert et du fermé», un espace de mutualité à partir duquel réfléchir au changement dans la nature des évaluations morales portées par une société sénégalaise toujours en mouvement. Pour le philosophe, si certaines traditions disparaissent effectivement, ce n'est pas parce que les valeurs «authentiquement» sénégalaises seraient phagocytées par des forces d'aliénation extérieures; plutôt, elles sont travaillées de l'intérieur par des évaluations et des réévaluations se modulant au gré des transformations dans l'organisation sociale (urbanisation, spiritualité islamique ou chrétienne). «On oublie qu'une valeur n'est telle que dans et par une *évaluation* donnée et que celle-ci est fonction de la dynamique socio-culturelle» (2).

L'heuristique de la «dialectique de l'ouvert et du fermé» ainsi que la notion d'«évaluation» sont centrales à l'argumentation de l'auteur sans qu'il ne les

4. Voir par exemple Balandier, Georges, «Tradition et continuité», *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 44, janvier-juin 1968, Paris : Les Presses universitaires de France, pp. 1-12, en ligne au <[http://classiques.uqac.ca/contemporains/balandier\\_georges/tradition\\_et\\_continuite/tradition\\_et\\_continuite\\_texte.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/balandier_georges/tradition_et_continuite/tradition_et_continuite_texte.html)>, consulté le 31 mai 2014.

5. Voir Diouf, Mamadou, «Représentations historiques et légitimité politique au Sénégal : (1960-1987)», *Revue de la Bibliothèque nationale*, Paris, no. 34, pp. 14-23, 1989, cité p.2.

définisse explicitement. Le concept de « dialectique » renferme en lui-même l'idée d'un dialogue entre plans en apparence antagonistes (l'« ouvert », le rapport à l'autre, à l'extérieur, au monde ; et le « fermé », la communauté, la vivacité de l'activité culturelle interne) lesquels proposent, résistent, se métissent, etc. Quant à l'« évaluation », elle renvoie à une appréciation morale, un jugement de valeur, un rapport au monde qui ne soit pas axiologiquement neutre.

Dans les deux cas, la métaphore conceptuelle fonctionne en elle-même et la démonstration menée au fil du texte en éclaire le sens. Il nous semble cependant qu'il aurait été pertinent de définir distinctement ces catégories dans la mesure où elles sont fondamentales à l'architecture théorique du raisonnement et qu'elles sont plus spécifiquement empruntées à la tradition philosophique qu'à la discipline anthropologique, au sein de laquelle s'inscrit cette étude.

L'intérêt de cette partie de l'article, d'une grande richesse théorique, déborde le strict contexte sénégalais. Couplé, par exemple, à la thèse défendue dans *The Invention of Africa*<sup>6</sup> de son collègue congolais Valentin-Yves Mudimbe, cette heuristique théorique fournit les outils pour dépasser l'atavisme des élites culturelles sur la disparition d'une tradition, en grande partie idéalisée. Pour Mudimbe comme pour Diagne, les systèmes moraux et intellectuels sont traversés par les apports de l'Autre (du savoir européen, de l'islam) sur l'Afrique. L'acculturation, le métissage, la mobilité des valeurs sont fondamentaux à la vitalité d'une culture.

Après avoir exposé cette théorie critique, l'auteur y va d'une illustration des mécanismes de la dialectique de l'ouvert et du fermé en montrant comment des mouvements de déterritorialisation et de reterritorialisation ont provoqué, à travers l'histoire, la mutation des évaluations morales, en particulier au contact de l'islam - d'abord étranger, puis autochtonisé.

### III. DÉCRYPTAGE DE L'« AUTHENTICITÉ » SÉNÉGALAISE

Diagne s'intéresse ici à l'analyse concrète de ces mouvements historiques dans le corps social sénégalais. Après avoir rapidement dressé un portrait factuel des caractéristiques sociologiques de la population sénégalaise, l'auteur explore la manière dont des

influences étrangères – et tout particulièrement, celle de l'islam – ont induit, à travers l'histoire sénégalaise, des logiques de décentrement vis-à-vis des terroirs (déterritorialisation-reterritorialisation) et des valeurs que ceux-ci véhiculaient. Dans un troisième temps, sont détaillées au moins trois contributions majeures de l'islam à la métamorphose des évaluations dites traditionnelles.

#### a. Recensement de 1988

S'appuyant sur le recensement de 1988, l'auteur détaille d'abord les marqueurs sociologiques qui, selon lui, sont les plus structurants de l'identité sénégalaise. Il convient de mentionner au moins deux des éléments qu'il relève, lesquels se situent au cœur de son argumentation. D'abord, avec une population à 94% musulmane, l'*islamité* est une catégorie bien plus ancrée dans les comportements que ne le serait l'« authenticité négro-africaine ». Ensuite, les citadins comptent pour près de 40% de la population totale, une population où domine la jeunesse qui n'a souvent connu que la ville. Il existe donc un biais à supposer que les valeurs et les coutumes du village (la « tradition ») ont un caractère plus authentique que celles de la ville.

#### b. Ouverture, déterritorialisation et reterritorialisation

L'auteur se livre ensuite à un survol des mécanismes à l'oeuvre dans la « dialectique de l'ouvert et du fermé » au Sénégal, c'est-à-dire la manière dont les influences étrangères, occidentales et surtout islamiques, ont provoqué la déterritorialisation et la reterritorialisation des identités.

Érudite, cette section permet à Diagne de distinguer trois phases historiques au cours desquelles les évaluations morales se sont substantiellement transformées sous l'influence de l'islam et de la présence occidentale : la période antérieure à la colonisation formelle, l'islamisation peule et la phase coloniale. Induisant des logiques de déterritorialisation, puis de reterritorialisation, ces influences n'entament pas pour autant la centralité des structures villageoises en tant que cadres référentiels principaux : plutôt, celles-ci entrent *en crise* de sens auxquelles elles tentent de remédier en intégrant les évaluations islamiques et chrétiennes, malgré que celles-ci soient à l'origine de leur progressif délitement.

Antérieurement à la colonisation formelle, les terroirs s'ouvrent de leur plein gré à une forme de métissage scientifique (outils, concepts, éléments de

6. Mudimbe, Valentin-Yves, *The invention of Africa. Gnosis, Philosophy and the Order of Knowledge*, London : James Currey et Bloomington, Indianapolis : Indiana University Press, 1988.

modernité, etc.) au contact des villes-comptoirs telles que Gorée ou St-Louis, elles-mêmes connectées sur les réseaux mondiaux. En fait, le présumé refus du progrès décrit dans l'historiographie coloniale traduisait plutôt un réflexe d'autoconservation des communautés ébranlées dans leurs repères. Dès l'ouverture du continent à la traite esclavagiste, les normes du vivre-ensemble traditionnelles sont considérablement déstructurées : la pyramide des valeurs s'inverse, instituant, notamment, une priorité à la mobilité de la marchandise sur la morale, à l'espace mercantile sur celui de la spiritualité. On assiste à une première déterritorialisation des esprits.

À partir de la révolution peule de 1776, les bases de l'islam d'État s'enracinent sur une portion grandissante de l'espace de pouvoir autrefois occupé par les chefferies coutumières, sans pour autant, cela dit, que leur autorité soit complètement anéantie. Les *daara*, ces centres islamiques de formation, diffusent partout de nouvelles valeurs portées par l'islam tout en réinsérant les populations désorientées par l'urbanisation, les pillages, les revendications territoriales, les guerres, l'esclavagisme... La consolidation de l'État islamique s'appuie dans un premier temps sur le principe de l'*Umma*, cette communauté islamique sans frontières, antithèse, en cela, de l'idée d'attachement micro-identitaire à un terroir spécifique (déterritorialisation). Peu à peu, cependant, s'enracine une aristocratie maraboutique à mesure que le pouvoir s'institutionnalise, déterminant des stratégies de redéploiement spirituel autour de ses pôles de signification religieuse (Touba) (reterritorialisation).

En systématisant le caractère mercantile des espaces ouverts par la gestion du territoire, l'entreprise coloniale vise quant à elle et sans équivoque l'éradication des terroirs physiques, intellectuels et spirituels de ceux qu'elle entend administrer. « Mais en procédant, pour ses propres objectifs et selon sa propre logique, à cette déterritorialisation [,] la colonisation construisait aussi, à son corps défendant, l'espace physique et social de la *Umma* islamique » (5) à laquelle la paysannerie avait résisté pendant huit siècles. Entre influences occidentale et islamisation, les populations recourent à cette dernière, plus apte à composer avec les réalités culturelles locales.

Par les opérations de déterritorialisation-reterritorialisation, d'évaluations-réévaluations, la proposition de Diagne ne peut manquer de nous rappeler l'analyse-phare de Benedict Anderson des « commu-

nautés imaginées »<sup>7</sup>. Pour le professeur de la Cornell University, à partir du moment où les interactions directes au sein d'une communauté de vie sont rendues impossibles par sa taille ou par la dispersion de ses membres, cette communauté tend à se rêver, à *s'imaginer*. Le locus demeure la communauté, mais le noyau dur d'évaluations morales partagées se déplace subrepticement. Pour Anderson, cette analyse permettait d'expliquer les manifestations du nationalisme ; plus intéressant encore, il s'agissait de montrer en quoi la définition de l'identité collective relève d'une dimension psychologique (endogène) autant qu'exogène. De la même manière que des transformations sont induites par la dialectique de l'ouvert et du fermé, la modulation des appréciations morales qui fondent le caractère propre, « localisé » d'une identité sont provoquées, aussi, par les mouvements commerciaux, le développement économique, la diffusion d'une langue, de l'éducation, etc.

### c. L'islamisation des évaluations

« Quelle que fût la lenteur de ce processus une rupture profonde intervint en effet d'avec l'adhésion au terroir que le culte des ancêtres avait pour fonction de renouveler encore et toujours » (7). On peut grossièrement retracer dans le texte de Diagne trois contributions de l'islam à la reconfiguration des évaluations qui lui précédaient. Ces reconfigurations concernent le droit, la relocalisation et la disparition des terroirs.

La première métamorphose, révolutionnaire, renvoie à l'univers de référents légaux et cosmogoniques partagés par les collectivités partout sur le territoire. En effet, l'assimilation aux normes coutumières du droit inscrit dans la *Sunna* et le Coran provoque des changements inédits sur les plans du statut de la femme, du droit de la famille, du mariage, de propriété, de succession, etc.

C'est à la nature majoritairement confrérique de l'islam sénégalais qu'on doit les deux autres changements de taille dans l'univers normatif qui précédait son influence.

D'une part, non seulement cette forme particulière de l'islam soufi est restée sensible aux attitudes culturelles et idéologiques traditionnelles, l'islam confrérique a aussi littéralement déplacé les terroirs vers les capitales confrériques. Les Mourides, par exemple,

7. Anderson, Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the origin and spread of nationalism*, London : Verso Editions, 1983 (1991).

sont reconnus pour la complexité organisationnelle de leur réseaux, articulés autour de ces néo-terroirs confrériques en direction desquels s'organise la solidarité sociale, les liens contractuels, l'émigration outremer, le prosélytisme...

D'autre part, l'islam confrérique a toujours dû conjuguer avec l'opposition d'un islam lettré se référant à l'universalité de la *Umma*. Craignant un « péril islamique », le colonisateur a alimenté la division entre ces deux mouvances en encourageant la reterritorialisation des néo-terroirs confrériques par le biais d'un ensemble de mesures de clientélisation de l'islam maraboutique. La déterritorialisation continue, quant à elle, d'alimenter l'univers de référent de l'Islam universaliste.

En résumé, ce conflit normatif pérenne offre une image forte de la dynamique sans fin de la dialectique de l'ouvert et du fermé que Diagne souhaite substituer aux catégories identitaires faussement antagonistes telles que authenticité-aliénation, enracinement-ouverture, dedans-dehors, etc.

#### IV. LE DISCOURS SUR L'IDENTITÉ : L'ÉTAT, LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le texte de Diagne se clôture sur une analyse de ce que l'auteur estime être à l'origine de la crise de sens que traverse le Sénégal : l'urbanisation.

Pour l'auteur, le discours de l'État sur le thème de l'identité n'est pas en adéquation avec la réalité d'abord modelée par la société civile (et, particulièrement, celles des associations religieuses), par ses référents culturels, ses solidarités. À ce titre, si l'État ne fait pas fausse route en identifiant une crise, il se méprend sur la nature de celle-ci et partant, sur les mesures à adopter pour y répondre.

Pour Diagne, le diagnostic serait plutôt le suivant. Il est révolu le temps où l'État créait un discours performatif sur la société. Des dynamiques et des problèmes endogènes à la société civile requièrent des solutions initiées par les acteurs eux-mêmes. « La nouvelle émergence de la société civile met l'État d'avoir à redéfinir son discours sur lui-même et sa finalité » (10).

À ce sujet, le texte nous a semblé rester beaucoup trop évasif. À quelques occasions, par ailleurs, nous sommes restée insatisfaite quant à des aspects de la pensée de Diagne dont on devine qu'elle s'accompagne d'une réflexion d'arrière-fonds beaucoup plus

riche, nous interrogeant sur l'origine de ce caractère aporétique : traduit-il un certain choix éditorial ? Le texte est-il celui, peu retravaillé, d'une communication ? La formule de l'article ne permet-elle pas d'étayer suffisamment certaines propositions ?..

Mais, revenant à la question de la société civile et du procès qu'elle mène à l'État de devoir se redéfinir, le raccourci nous a plutôt semblé trahir une faiblesse analytique.

Il est de notoriété publique que les différents gouvernements du Sénégal indépendant depuis Senghor doivent en grande partie leur pérennité au clientélisme maraboutique<sup>8</sup>. On peut sans se tromper parler d'une *cooptation* aboutie de l'un par l'autre, l'islam mouride par l'État (et peut-être même, l'inverse). On est alors en droit de se demander jusqu'à quel point peut-on toujours parler de société *civile* pour qualifier des associations qui, si elles remplissent une fonction de socialisation, ont un degré d'indépendance vis-à-vis l'État qui ne semble pas suffisant pour le *sommer* de se questionner sur lui-même.

En ce sens, il nous semble qu'une autre piste de réponse au diagnostic de crise est possible. Celle-ci résiderait plutôt dans le bris du « contrat social » sénégalais (reposant précisément sur cette alliance entre État et islam) induit par l'accentuation de la crise économique et l'impact de l'ajustement structurel<sup>9</sup>, notamment sur le secteur de la culture. En effet, les réformes administratives introduites par l'ajustement ont provoqué la fusion des Directions des Bibliothèques Publiques, des Lettres et du Patrimoine Intellectuel et des Arts ; la suppression du Service des Archives Culturelles, du Centre d'Études des Civilisations et du Commissariat aux Expositions d'Arts à l'Étranger ; une diminution drastique du personnel culturel ; etc. En somme, c'est peut-être moins à une aliénation culturelle vécue par le bas qu'à une humiliation politique venue du haut auxquelles les réformes engagées ont tenté de répondre.

Aussi, dans la même section, quoiqu'il l'annonce comme un des facteurs majeurs de leur renouvelle-

8. Voir entre autres Coulon, Christian, *Le marabout et le Prince : islam et pouvoir au Sénégal*, Paris : Pedone, Afrique noire 11, 1981.

9. Voir Abadie, Delphine, *L'incidence de l'ajustement structurel sur les inégalités socio-économiques dans un contexte néo-patrimonial : le cas du Sénégal*, mémoire de maîtrise en Études internationales, Université de Montréal, Montréal, 2007.

ment, l'auteur n'évoque que trop rapidement l'influence des *technologies de communication* sur le contenu des évaluations. À sa défense, il faut convenir que le développement de l'internet, l'accessibilité de la téléphonie portable en Afrique ou la généralisation des transferts financiers de la diaspora - pour ne nommer que ces phénomènes - ont eu des conséquences profondément rénovatrices dont la pérennité n'a été reconnue que plus tard. À ce titre, il est intéressant de souligner qu'une décennie plus tard, les *cultural studies*<sup>10</sup> attribuent à la compression de l'espace et du temps induite par la mondialisation technologique les mêmes effets sur les évaluations que Diagne, à la dialectique de l'ouvert et du fermé.

Parmi les bouleversements sociologiques à l'origine de mutations dans les évaluations, l'auteur souligne au premier chef l'*urbanisation*. L'urbanisation s'accompagne, comme par les crises passées, d'une déterritorialisation ayant pour effet d'ébranler les institutions culturelles, la famille, en particulier. Une fois de plus, c'est cette déterritorialisation qui induit une redéfinition des évaluations, bien plus qu'une supposée acculturation à des valeurs étrangères.

L'institution familiale est [...] bien plus en crise du fait de l'individualisation et des situations de désarroi à l'intérieur de communautés éclatées que du fait d'une philosophie individualiste. Les esprits n'en sont pas encore là. Ils ne récusent pas la solidarité de sang, de famille ou de village. Ils sont surtout dans l'impossibilité de la vivre<sup>11</sup>.

À cet enjeu spécifique de l'urbanisation, l'auteur propose que les espaces de réalisation des citoyens puissent se traduire, notamment, par un aménagement urbain mieux réfléchi que les formes actuelles d'étalement urbain ou de déruralisation anarchique. Autrement dit, par une politique de la ville qui laisse la place à un tissu actif de solidarités. Plus généralement, en somme, à la question de l'avenir de la tradition au Sénégal, Diagne suggère de rester «attentif, dès lors, au mouvement de la société civile [...] comprendre que l'identité de la tradition ne peut être une identité de répétition» (13).

\* \* \*

---

10. Voir par exemple Appadurai, Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot, 2011.

11. Diagne, Pathé, «Des systèmes sahéliers de valeurs», communication préparée pour le CILSS dans le cadre d'une étude prospective en 1985, cité p.11.

Avec cette note de recherche, nous nous sommes intéressée à l'article de Souleymane Bachir Diagne «L'avenir de la tradition». Nous l'avons d'abord replacé dans son contexte, soit celui d'une critique des discours sur la culture pour ensuite nous consacrer à reconstruire en la résumant l'argumentation de Diagne, à commencer par l'exposition de son cadre théorique. Par la suite, les processus de déterritorialisation et de reterritorialisation ayant mené à l'islamisation des évaluations au Sénégal ont été détaillés. Enfin, nous sommes revenue sur le diagnostic de crise posé par l'auteur en proposant une nouvelle piste d'analyse du besoin d'affirmation identitaire sénégalaise.

En début d'article, l'auteur donne l'exemple d'un festival des rites d'initiation que le gouvernement souhaite instituer comme réponse à la soit-disant perte d'authenticité des pratiques sénégalaises. Diagne qualifie alors cette folklorisation de «traditions inventées», pour paraphraser E.Hobsbawm et de T. Ranger, c'est-à-dire, des «responses to novel situations which take the form of reference to old situations»<sup>12</sup>. Comme le fait aussi remarquer Mamadou Diouf<sup>13</sup>, cité par Diagne, l'ethnologie joue un rôle démesuré dans la re-création culturelle postcoloniale. La mise en place de festivals de nature symbolique remplit, de manière instrumentale, un besoin collectif mal formulé situé en grande partie sur un plan autre que celui de la culture.

Dans cette veine, il serait intéressant de poursuivre la réflexion de Diagne sous de nouveaux angles ou de l'appliquer à d'autres contextes.

On pourrait, comme nous l'avons évoqué déjà, interroger les effets de la libéralisation économique, menée au Sénégal dès les années 1980, sur le sentiment collectif de maîtrise de son destin, donc d'affirmation identitaire. Il serait aussi intéressant, par exemple, de questionner les raisons derrière le renouveau de l'attrait des évaluations induites par un islam d'inspiration arabe - au Sénégal, ou dans la région ouest-africaine comme au nord du Mali. Puisque nous nous éloignons du cas sénégalais, on pourrait encore mettre à l'épreuve l'heuristique de la dialectique de l'ouvert et du fermé et de la déterritorialisation-reterritorialisation des évaluations morales dans des situations où le sentiment national est traversé par des tensions intercommunautaires (Côte-d'Ivoire, Cen-

---

12. Hobsbawm, Eric et Terence Ranger (eds), *The Invention of Tradition*, Cambridge : Cambridge University Press, 1983, p.2.

13. Voir note 5.

trafique, Rwanda, Kenya, etc.). Enfin, on pourrait même tenter de mettre en relation les mécanismes de cette insécurité identitaire avec ceux, actifs partout où les idées d'extrême-droite remportent des voix ou conquièrent les cœurs (en Europe ou au Québec, depuis lequel nous ont semblé si familiers les termes du débat sur la « charte des valeurs » québécoise, mené au courant de la rédaction de cette note).

La richesse prospective de l'étude de Diagne est sans fin...

## BIBLIOGRAPHIE

Abadie, Delphine, *L'incidence de l'ajustement structurel sur les inégalités socio-économiques dans un contexte néo-patrimonial : le cas du Sénégal*, mémoire de maîtrise en Études internationales, Université de Montréal, Montréal, 2007.

Anderson, Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the origin and spread of nationalism*, London : Verso Editions, 1983 (1991).

Appadurai, Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot, 2011.

Balandier, Georges, « Tradition et continuité », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 44, janvier-juin 1968, Paris : Les Presses universitaires de France, pp. 1-12, en ligne au <[http://classiques.uqac.ca/contemporains/balandier\\_georges/tradition\\_et\\_continuite/tradition\\_et\\_continuite\\_texte.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/balandier_georges/tradition_et_continuite/tradition_et_continuite_texte.html)>, consulté le 31 mai 2014.

Coulon, Christian, *Le marabout et le Prince : islam et pouvoir au Sénégal*, Paris : Pedone, Afrique noire 11, 1981.

Diagne, Pathé, « Des systèmes sahéliens de valeurs », communication préparée pour le CILSS dans le cadre d'une étude prospective en 1985.

Diagne, Souleymane Bachir, « L'avenir de la tradition », dans Diop, Momar-Coumba (dir.), *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar : CODESRIA, 1992, pp. 279-298, en ligne au <<https://www.codesria.org/IMG/pdf/diagnetrajectetat.pdf>>, consulté le 31 mai 2014.

*De illustribus*, « 25 des grands penseurs du monde entier réfléchissent sur le monde d'aujourd'hui », *Nouvel Observateur*, hors-série, no. 412 H, déc. 2004-janv.2005.

Diouf, Mamadou, « Représentations historiques et légitimité politique au Sénégal : (1960-1987) », *Revue de la Bibliothèque nationale*, Paris, no. 34, pp. 14-23, 1989, cité p.2.

H-Net, Social Sciences and Humanities Online, « Classement-Penseurs originaux : Souleymane Bachir Diagne 2e du Top 25 », en ligne au <<http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=h-west-africa&month=0501&week=b&msg=FORuaD-5Hx1sfCH2EdcgLJQ&user=&pw=>>>, consulté le 31 mai 2014.

Hobsbawm, Eric et Terence Ranger (eds), *The Invention of Tradition*, Cambridge : Cambridge University Press, 1983.

Mudimbe, Valentin-Yves, *The invention of Africa. Gnosis, Philosophy and the Order of Knowledge*, London : James Currey et Bloomington, Indianapolis : Indiana University Press, 1988.